

**PLAN DE COURS**  
**École de travail social**  
**(UQAM)**

**COURS:** **TRS 5002-50 Formation pratique II : Intervention avec des communautés ou groupes d'action sociale (Concentration B)**

**SESSION:** Automne 2020

**LIEU:** en ligne

**HORAIRE:** *jeudi 03 sept de 9h30-12h30*

vendredi 18 sept. 2020 de 10h-17h

vendredi 02 oct. 2020 de 10h-13h

vendredi 23 oct. 2020 de 10h-17h

vendredi 20 nov. 2020 de 10h-17h

vendredi 11 déc. 2020 de 10h-17h

**PROFESSEURE:** Sylvie Jochems

**COURRIEL**

[:jochems.sylvie@uqam.ca](mailto:jochems.sylvie@uqam.ca)

<b>Canevas des plan de cours de Formation pratique II et III</b> (TRS5001, TRS5002, TRS6001, TRS6002, TRS6003)	
<b>I. Niveau de la cohorte étudiante</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Descripteur officiel du cours (concentrations A et B)</li> <li>● <b>Guide de stage</b> : explications sur les exigences des cours de formation pratique, les contenus de l'évaluation, les conditions à remplir pour qu'une évaluation valable puisse être effectuée, les formes que prend l'évaluation relative aux activités hors UQAM (ie en milieu de stage):               <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Grille d'évaluation officielle : <b>objectifs, sous-objectifs et indicateurs de réussite</b></li> <li>■ Le formulaire "<b>Engagement de l'étudiant-e</b>" <i>signé avant l'entrée en stage</i></li> <li>■ Le formulaire "<b>Contrat pédagogique</b>"</li> <li>■ Le formulaire "<b>Avis mi-session sur la progression des apprentissages</b>" <i>du.de la superviseur-e</i></li> <li>■ Le formulaire "<b>Avis mi-session sur les conditions pédagogiques</b>" <i>par l'étudiant-e stagiaire</i></li> <li>■ Le formulaire "<b>Avis mi-session sur le respect du contrat pédagogique</b>" <i>par la personne répondante</i></li> <li>■ Le formulaire "<b>Avis fin de session sur l'atteinte des objectifs d'apprentissage</b>" <i>du.de la superviseur-e</i></li> <li>■ Le formulaire "<b>Avis fin de session sur les conditions pédagogiques</b>" <i>par l'étudiant-e stagiaire</i></li> <li>■ Le formulaire "<b>Avis fin de session sur le respect du contrat pédagogique</b>" <i>par la personne répondante</i></li> <li>■ Guide de procédures <b>en cas de difficulté en stage</b></li> </ul> </li> <li>● Évaluation selon la notation Succès ou Échec</li> <li>● Pondération : 40% Analyse de pratique + 40% Activités hors UQAM + 20% Évaluation finale</li> <li>● Calendrier académique : échéances de remise des documents officiels et des dates, des locaux des groupes-cours aux séminaires</li> </ul>
<b>II. Niveau des groupes-cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Stratégies et moyens pédagogiques entourant l'analyse de pratique</li> <li>● Formes et critères d'évaluation liés à l'analyse de pratique (40%) et à l'évaluation finale (20%; ) <i>(voire la grille d'évaluation officielle à compléter par l'enseignant-e)</i></li> <li>● Nombre et échéances des évaluations entourant l'analyse de pratique</li> <li>● Pondération des évaluations liées à l'analyse de pratique</li> <li>● Calendrier des rencontres individualisées et d'évaluations en stage</li> <li>● Bibliographie entourant l'analyse de pratique</li> </ul>

## I. AU NIVEAU DE LA COHORTE ÉTUDIANTE

### 1.1 Descripteur officiel

Activité pédagogique structurée et supervisée d'une durée de 301 heures dans un milieu de pratique où les stagiaires peuvent faire usage des connaissances acquises lors des 60 crédits préalables ainsi que de développer les habiletés et attitudes requises pour l'intervention avec des groupes et en action collective. Intégration dans un milieu de pratique du travail social: appropriation du contexte organisationnel et social de l'intervention, initiation au processus d'intervention sociale et développement d'une posture éthique et déontologique.

Participation concomitante des stagiaires à un séminaire pour mettre en commun les apprentissages et gérer les incidents critiques en stage. Identification et analyse des conceptions de l'intervention avec des groupes et en action collective et de leurs implications sociopolitiques et idéologiques sur le rapport d'intervention.

#### 1.1.1 Conditions d'accès

Avoir réussi au moins 60 crédits du programme (voir les règlements pédagogiques du programme) dont obligatoirement les préalables.

#### 1.1.2 Préalables académiques

TRS1025 - Méthodologies et travail social ou TRS1118 - Parcours professionnel et projet de formation; TRS1520 - Intervention auprès des individus en travail social; TRS2290 - Intervention avec les groupes en travail social; TRS2560 - Éthique et déontologie du travail social; TRS2650 - Intervention avec des familles et des proches en travail social; TRS2750 - Action collective et travail social et TRS4001 - Formation pratique I: Initiation à l'action communautaire.

#### 1.1.3 Programmes associés à ce cours

Baccalauréat en travail social

### 1.2 Guide de stage

Ce [guide](#) est disponible sur le site web de l'École de travail social. Il est aussi présenté aux étudiant.e.s lors de la première séance de cours. Rappelons ici quelques éléments structurants du guide des stages.

#### 1.2.1 Le formulaire "Engagement de l'étudiant.e".

Chaque étudiant.e doit prendre connaissance du guide des stages, signer le formulaire "[Engagement de l'étudiant.e](#)" puis *l'envoyer signé* à l'enseignant.e selon ses indications (via courriel, TEAM ou moodle, par exemples) *avant la première journée (avant 8 septembre 2020) d'entrée en milieu de stage.*

*Indications de votre enseignant.e:*

#### 1.2.2 La répartition des 12 crédits des cours de formation pratique

Répartition des 12 crédits = 540 heures	Hrs de présence à l'UQAM (séminaire) <sup>1</sup>	Hrs de présence hors UQAM (en milieu de stage)	Travail personnel
TRS5001 et TRS5002	30 heures	301 heures	jusqu'à 209 heures
TRS6001 et TRS6002	40 heures	301 heures	jusqu'à 199 heures
TRS6003	30 heures	350 heures	jusqu'à 160 heures

<sup>1</sup> Ceci inclut l'enseignement des séminaires en présentiel, en ligne ou hybride des séminaires.

### 1.2.3 L'évaluation du cours de formation pratique de 12 crédits

*L'évaluation* est un acte qui relève de l'enseignant.e. La **pondération globale** est la même pour tous les étudiant.e.s de la cohorte : 40% pour l'analyse de pratique, 40% pour les activités en milieu de stage et 20% pour l'évaluation globale. La **note finale** se donne selon le mode *Succès* ou *Échec*.

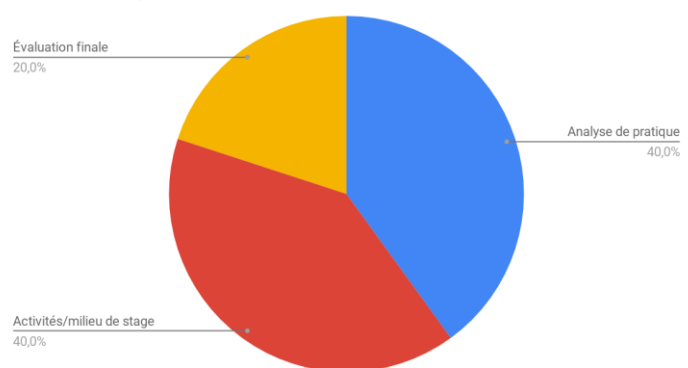
Qu'il s'agisse de l'analyse de pratique, des activités en milieu de stage ou de l'évaluation finale, toutes les modalités d'évaluation reposent sur la **Grille d'évaluation officielle**. Cette grille d'évaluation détermine les 4 objectifs pédagogiques, leurs objectifs spécifiques et les indicateurs de réussite valables pour tous les étudiant.e.s du programme de baccalauréat en travail social de l'UQAM.

L'évaluation des **activités hors UQAM ie en milieu de stage (40%)** s'appuie sur :

- le formulaire "Engagement de l'étudiant.e" dûment signé et retourné à l'enseignant.e;
- le contrat pédagogique complété et signé par toutes les parties concernées (étudiant.e, personne répondante s'il y a lieu, superviseur.e, enseignant.e) puis soumis à l'enseignant.e au plus tard à la fin de la 3e semaine de la session ;
- une rencontre en début de stage avec toutes les parties concernées ;
- l'avis mi-session sur la progression des apprentissages par le.la superviseur.e ;
- l'avis mi-session de la personne répondante ;
- l'avis mi-session sur les conditions pédagogiques par l'étudiant.e;
- l'avis fin de session sur l'atteinte des objectifs d'apprentissage par le.la superviseur.e ;
- l'avis fin de session de la personne répondante ;
- l'avis fin de session sur les conditions pédagogiques par l'étudiant.e ;
- Enfin, son évaluation est remise à l'étudiant.e grâce à la *Grille d'évaluation officielle*.

Nb: tous les formulaires sont disponibles en ligne à <https://travaissocial.uqam.ca/etudiant-e-s/>

Pondération globale des 12 crédits



Les formes d'évaluation de *l'analyse de pratique (40%)* et de *l'évaluation globale (20%)* sont définies par l'enseignant.e (voire ci-bas la section II de ce plan de cours).

## Informations académiques

**2.3.1 \*100% DES NOTES SONT ATTRIBUÉES INDIVIDUELLEMENT : RÈGLEMENT NO 5, ARTICLE 6.4 e)** l'évaluation de l'étudiante, l'étudiant dans un cours utilisant le travail de groupe doit attester l'atteinte des objectifs du cours par chaque étudiante, étudiant, de sorte que la notation finale demeure individuelle, quelle que soit la forme de production requise par le cours. Toutefois, une partie de l'évaluation et de la notation peut être commune pour les membres d'une équipe; dans ce cas, l'entente d'évaluation devra avoir déterminé les modalités d'attribution d'une partie de la note pour la contribution collective.

**2.3.2 LES RETARDS sans motifs majeurs ou ententes préalables seront pénalisés.**

**2.3.3 LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE : RÈGLEMENT NO 5 ARTICLE 18 :** Vu l'ampleur et le nombre des infractions de nature académique tant dans notre institution que dans les autres universités, l'UQAM a modifié son Règlement no 18 sur les « Infractions de nature académique ». Ce dernier s'articule autour d'une philosophie institutionnelle de « tolérance zéro » relativement aux actes de plagiat, autoplagiat, fraude, copiage, tricherie, falsification de document ou création de faux document, etc. Ainsi, tous les étudiantes, étudiants se doivent de respecter les politiques et règlements de l'Université du Québec à Montréal. Afin de favoriser la meilleure connaissance de ce règlement, nous vous invitons à lire, dans les plus brefs délais, le Règlement no 18 sur les infractions de nature académique qui se trouve à l'adresse suivante: <http://www.instances.uqam.ca/reglements>. Par ailleurs, le Service des bibliothèques a conçu une page Web sur le plagiat à l'adresse suivante : [www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/](http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/). Sur ce site, vous y trouverez de nombreuses informations pertinentes qui permettront d'éviter le plagiat.

## II. AU NIVEAU DU GROUPE-COURS TRS5002-GR50

Les séminaires sont axés sur des **activités d'analyse de pratique**.

En tant que représentant.e de l'université, **l'enseignant.e de ce séminaire** exerce un rôle de guide dans la révision des grands cadres théoriques et approches relatives à l'intervention en travail social et fait des rappels méthodologiques (intervention individuelle, familiale ou groupale, selon les besoins) afin d'évaluer la qualité d'intégration des connaissances atteint par les étudiant.e.s.

Le succès et l'intérêt d'un cours dispensé sous **la forme d'un séminaire** reposent sur la participation active de chaque étudiant.e. La présence, la préparation aux rencontres, le respect des échéanciers et la contribution de chacun.e au maintien d'un climat favorable au travail en collectif sont des conditions indispensables au bon fonctionnement du séminaire. La responsabilité de l'enseignant.e est de rendre disponible un espace d'expression des expériences pratiques vécues en stage par les étudiant.e.s en les analysant à partir de notions empiriques et théoriques- c'est-à-dire, sans verser dans une dimension de "groupe d'entraide" (au sens thérapeutique).

**En somme, l'enseignant.e et les étudiant.e.s** se doivent de s'engager à la fois un climat de collégialité et en préservant les principes éthiques et déontologiques ie en évitant que prennent place des discussions donnant les détails sur les personnes, ou situations, qui pourraient survenir dans un stage en difficulté (confidentialité). Dans ces cas de situation problématique, l'enseignant.e doit s'assurer de rediriger l'étudiant.e vers les mécanismes de soutien prévus dans le *Guide d'information et de procédures en cas de difficulté en stage*.

*Extrait adapté du plan de cours cadre 2019 de Mme Anne-Marie Piché, professeure.*

**Le travail social** se distingue “d'autres professions de relation d'aide [par sa] manière d'observer, d'examiner et d'analyser les situations que vivent les individus, les familles et les communautés” (Harper et Dorvil, 2013: 3). Les intervenant.e.s sociaux posent un regard sur le social, prennent en compte le contexte social pour concevoir, mettre en oeuvre et justifier leurs interventions : “Le travail “du social” dans le travail social est la mise en évidence dans la compréhension, l'interprétation et l'action de la primauté du contexte social (Grey et Webb, 2009 dans *ibid*: 4).

Par conséquent, **ce séminaire est axé sur l'analyse de pratiques d'intervention en contextes** (Healy 2005; 2014). Il ne mettra pas l'accent sur le développement d'habiletés techniques ou relationnelles, par exemples, qui sont des objectifs déjà prévus dans le cadre du stage et à développer avec l'accompagnement du ou de la superviseur.e.

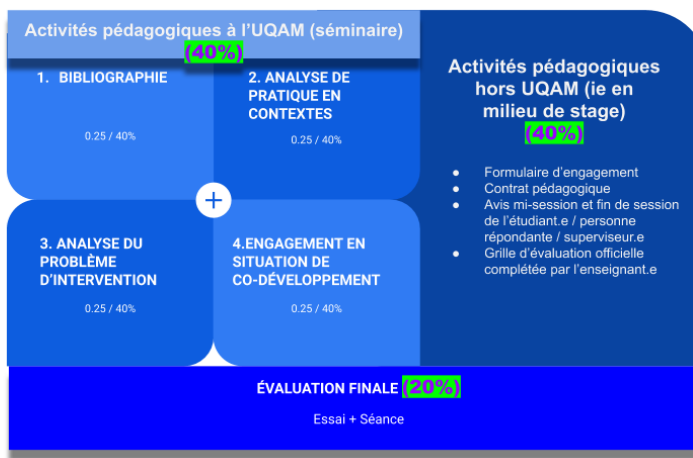
**L'intégration** dont on parle ici est davantage une démarche d'appropriation des connaissances nécessaires en situation d'intervention auprès des communautés et groupes d'action sociale, notamment en action collective. Les thèmes abordés privilégieront surtout les grandes tendances qui façonnent l'évolution de la société québécoise et la réception que trouvent les principaux concepts autour desquels l'intervention auprès des communautés s'est historiquement constituée (égalité, justice, autonomie, communauté,...) dans différents milieux de pratique. Ce séminaire d'intégration vise l'autonomie des futur.e.s professionnel.le.s du travail social en évaluant leur capacité à situer et à justifier leur pratique dans le champ de l'intervention auprès des communautés en travail social (*extrait adapté du plan de cours de M. Gaudreau, 2016*).

## 2.1 MODALITÉS D'ÉVALUATION LIÉES À L'ANALYSE DE PRATIQUE ET À L'ÉVALUATION GLOBALE

*Effet cumulatif des modalités d'évaluation de l'analyse de pratique (40%) utiles à l'évaluation finale (20%):*

Chacune des 4 modalités d'évaluation de l'analyse de pratique contribue à s'approprier les indicateurs de réussite, à produire une première version de chacune des parties de l'essai et à recevoir des commentaires constructifs de la part des collègues étudiant.e.s et de l'enseignant.e du groupe-cours. Ainsi, les étudiant.e.s

seront en mesure de produire une deuxième version de ces travaux améliorés et colligés dans l'essai (essai à soumettre pour l'évaluation globale).



### *Pédagogie des séminaires :*

Les séminaires sont des moments de co-développement ie un espace collaboratif d'apprentissage sur l'analyse de pratiques individuelles et collectives en travail social. Autrement dit, les présentations de chaque étudiant.e.s, placés dans des milieux de stage différents, les exposent de fait aux multiples facettes des pratiques d'intervention avec les communautés et les groupes d'action sociale. Cette collaboration nécessite de la part des étudiant.e.s une ouverture à apprendre des autres et une contribution significative de chacun.e au fonctionnement et aux discussions en groupe-cours.

Objectifs de la grille d'évaluation officielle	Indicateurs travaillés dans le séminaire TRS5002	Modalités d'évaluation de l'analyse de pratique (40%)	Évaluation globale (20%)
<b>OBJECTIF 1. SITUER SON MILIEU DE STAGE ET LE RÔLE DU TRAVAIL SOCIAL DANS UNE COMMUNAUTÉ ET EN CONTEXTE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documenter et recueillir</li> <li>Décrire, présenter, rédiger, citer et se référer</li> <li>(Re)connaître et identifier</li> <li>Respecter</li> <li>Partager et rendre accessible</li> <li>Analyser et théoriser</li> <li>Démontrer et discuter</li> <li>Évaluer et justifier</li> </ul>	A. <b>Bibliographie</b> annotée (0.25/40%) ( <i>travail écrit</i> )	<p><b>Essai d'analyse de pratique</b> expérimentée en milieu de stage (texte écrit de 25 pages maximum) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Introduction</li> <li>Chap 1 = obj 1</li> <li>Chap 2 = obj 2</li> <li>Chap 3 = obj 3</li> <li>Chap 4 = obj 4</li> <li>Conclusion</li> <li>Bibliographie</li> </ul> <p><b>Séance d'évaluation globale</b> (60 à 90 min):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>20 min</b> de présentation par l'étudiant.e</li> <li><b>40 min</b> d'échanges: questions du.de la superviseur.e (et personne répondante) et de l'enseignant.e puis réponses de l'étudiant.e</li> <li><b>20 min environ</b> d'échanges en huit-clos entre la supervision et l'enseignant.e</li> </ul>
<b>OBJECTIF 2. ANALYSER LA SITUATION ET PLANIFIER L'ACTION</b>		B. <b>Analyse de pratique en contextes</b> (chap 1 et 2) (0.25/40%) ( <i>présentation orale et support.s textuel.s</i> )	
<b>OBJECTIF 3. INTERVENIR, AJUSTER SON ACTION ET ÉVALUER LE PROCESSUS D'INTERVENTION</b>		C. <b>Analyse du problème d'intervention et de défis professionnels</b> (chap 3 et 4) (0.25/40%) ( <i>présentation orale et support.s textuel.s</i> )	
<b>OBJECTIF 4. DÉMONTRER SA CAPACITÉ D'AGIR COMME PROFESSIONNELLE</b>		D. <b>Engagement en situation de co-développement</b> (0.25/40%)	

### 2.1.1 : L'ÉVALUATION GLOBALE DU COURS DE FORMATION PRATIQUE II (20%)

La préparation des étudiant.e.s précède l'évaluation globale (20%). La préparation est soutenue et encadrée à la fois par les activités en milieu de stage (40%) et les activités d'analyse de pratique (40%). L'évaluation finale a alors pour objectif de vérifier le niveau d'intégration des connaissances et des habiletés préalables à la Formation pratique III. Autrement dit, cette modalité doit pouvoir constater si l'étudiant.e possède les acquis nécessaires pour expérimenter une intervention de façon autonome dans le cadre de la formation pratique III.

**L'essai** est un texte écrit, rédigé et soumis par l'étudiant.e. Il présente une analyse de sa pratique en milieu de stage :

- Entre 20 et 25 pages maximum, bibliographie et annexes en sus
- Police de caractère Times new roman, taille 12
- Document paginé, à simple et demi interligne et en format word.
- Il est soumis par courriel (ou autre modalité en ligne, le cas échéant) à l'enseignant.e et en copie conforme au.à la superviseur.e (et à la personne répondante s'il y a lieu) au moins 72 heures avant la tenue de cette séance.

La table des matières doit respecter cette structure de rédaction, bien sûr elle est elle-même basée sur la *Grille d'évaluation officielle* :

**Introduction:** amener, poser et diviser le sujet de l'essai (annoncer la méthodologie d'analyse)

**Chap 1** (obj 1) : Description et analyse du milieu de stage et du rôle du travail social dans ce contexte

**Chap 2** (obj 2) : Identification et analyse du problème d'intervention

**Chap 3** (obj 3) : Présentation et justification du projet d'intervention à réaliser en formation pratique III

**Chap 4** (obj 4) : Analyse réflexive sur la posture professionnelle

**Conclusion:** résumé de la démonstration sur le niveau d'acquisition des connaissances et habiletés nécessaires pour expérimenter une intervention de façon autonome dans le cadre de la formation pratique III

**Bibliographie**

**Annexes (s'il y a lieu)**

**Les avis fin de session** de l'étudiant.e, de la personne répondante et du. de la superviseur.e sont également soumis à l'enseignant.e par courriel (ou autre modalité en ligne, le cas échéant) au moins 72 heures avant la tenue de cette séance.

**La séance d'évaluation** globale se tient dans les 2 dernières semaines de la session. Elle dure entre 60 et 90 minutes en présentiel, en ligne ou en mode hybride. De facto, l'étudiant.e, le. la superviseur.e et l'enseignant.e participent à cette séance d'évaluation globale. La présence de la personne répondante est facultative et est considérée être observatrice. L'animation de la séance est assumée par l'enseignant.e qui s'assure qu'elle se déroule dans un climat bienveillant, que les échanges soient respectueux et constructifs ie en fonction de la grille d'évaluation officielle. Le déroulement de cette séance débute par une présentation d'au plus 20 minutes par l'étudiant.e (avec ou sans support visuel). Cette présentation résume le contenu de l'essai et permet à l'étudiante de justifier son niveau de préparation en vue d'amorcer la Formation pratique III. S'en suit une période d'échanges où le. la superviseur.e et l'enseignant.e posent des questions à l'étudiant.e sur la base : a) de l'essai; b) de la grille d'évaluation officielle; et, c) des avis reçus. Au terme des 60 minutes, l'étudiant.e quitte la séance et un huis clos peut se tenir entre le. la superviseur.e et l'enseignant.e.

**Le résultat** n'est pas communiqué en séance. Il est transmis à l'étudiant.e, suite à cette séance et ce, via la *plateforme resultats.uqam.ca* de l'UQAM sous le mode *Succès* ou *Échec*. Les détails de l'évaluation globale (20%) doivent être communiqués à l'étudiant.e par écrit grâce à la *Grille d'évaluation officielle* annotée par l'enseignant.e.

### 2.1.2 (A) BIBLIOGRAPHIE ANNOTÉE. Modalité individuelle.

La bibliographie annotée est la première étape à franchir pour démontrer le niveau d'intégration des connaissances et habiletés acquises au fil des 60 crédits préalables à la Formation pratique II et III. Tout.e professionnel.le doit être en mesure d'étayer, d'expliquer et de justifier sa pratique notamment ses décisions. Autrement dit, sur quels documents, quels textes, quels discours (notamment théorique) repose ma démonstration développée dans l'essai d'analyse de pratique en milieu de stage ? Cette étape, la bibliographie annotée, correspond aussi à la période de rédaction du contrat pédagogique par l'étudiant.e. Pour ce faire, voici 4 indications utiles :

**1.Rechercher:** Il est nécessaire que cette recension d'écrits puisse présenter différentes sources documentaires et varier vos stratégies de recherche documentaire (revoir vos notes de cours "Recherche appliquée au travail social"):

- *références scientifiques* il s'agit d'articles scientifiques, de chapitres de livres, de rapports statistiques, d'articles encyclopédiques, etc. Retournez à vos plans de cours et recueils de textes (références obligatoires et facultatives) des 60 premiers crédits de votre programme de baccalauréat: banques de données uqam, recueils de textes, revues scientifiques, academia.com, etc. Pour chercher au besoin de l'information sur les banques de données de l'UQAM, consultez: <http://www.infosphere.uqam.ca/rechercher-linformation>
- *références administratives et organisationnelles*: procès-verbaux de l'aga, du c.a. ou de comités de travail, lettre patente, statuts et règlements, demandes de subvention, rapport d'activités annuel, prévisions budgétaires, mémoires politiques, contrat de travail, convention collective, etc. Explorez la documentation disponible dans votre milieu de stage : centre de documentation, filières, dépliants, site web, page facebook, ...
- *références professionnelles*: récit de pratique, normes déontologiques et éthiques, notes d'intervention, ...
- *références gouvernementales/institutionnelles*: loi, projet de loi, politiques, règlements, document de vulgarisation, etc (Statistiques Canada, Portail du gouvernement ou de la ville de Montréal, etc)
- *références médiatiques* : articles (papier ou en ligne) de journaux, reportages, documentaires journalistiques (écrit, audiovidéo, podcast), éditorial, etc.
- Retrouvez les références significatives de vos "savoirs d'expérience ie de vos expériences préalables et parallèles à vos études en travail social : vos expériences d'engagement social, d'intervention, salariées ou bénévoles, vos emplois hors intervention sociale, vos études hors travail social, ...

**2.Lister** : rédigez la liste bibliographique selon les règles de l'art. Une bibliographie doit être présentée en ordre alphabétique, dont les informations par référence sont complètes et présentées de façon homogène.

- Au besoin, consultez le guide disponible à la bibliothèque de l'UQAM. <http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/presenter-sa-bibliographie>
- ou encore selon les normes de la revue Nouvelles Pratiques Sociales <https://nps.uqam.ca/contribution/guide-de-presentation.html>

**3.Juger**: une fois que votre bibliographie est schématisée, vous devez dès lors juger de la pertinence des références jusqu'ici recueillies et de la nécessité de compléter ou non cette recherche documentaire. Demandez-vous si les différents contextes discursifs (Healy, 2014) de cette pratique sont suffisamment documentés : a) sur le but de la pratique; b) sur le contexte institutionnel et organisationnel ; c) sur les discours des personnes et communautés concernées; d) sur la base formelle du travail social ie empiriques et scientifiques; e) sur les savoirs d'expérience. Consultez les schémas en annexe du plan de cours.

**4.Justifier** : vous rédigez un commentaire d'au plus 3 pages à simple et demi interligne (time new roman 12) qui permet de justifier la qualité de votre méthodologie de recherche documentaire et de la pertinence des références retenues pour l'essai d'analyse de pratique.

#### **Critères d'évaluation :**

- clarté, intelligibilité de la stratégie de recherche documentaire employée
- quantité, variété et pertinence des sources documentaires et des références retenues
- structure du contenu et son format :
  - section 1. schéma des références selon les contextes de la pratique en milieu de stage
  - section 2. texte du commentaire: max 3 pages à 1,5 interlignes, police Times new roman 12, qualité du français écrit, présentation des références (homogénéité, informations complètes, ordre alphabétique), pagination, page-titre.
  - section 3. liste des références de la bibliographie: à simple interligne, police Times new roman 12
  - qualité du format de présentation de la bibliographie annotée: qualité de la présentation des références; l'ensemble du document est paginé et le fichier est en format word.
- respect du calendrier : travail soumis via moodle/TEAM **au plus tard le vendredi 2 au plus tard à 9h am.**

### 2.1.3 (B) ANALYSE DE PRATIQUE (25%). Modalité individuelle.

Cette deuxième modalité du séminaire permet d'amorcer la conception et la rédaction des chapitres 1 et 2 de l'essai. Pour ce faire, chaque étudiant.e doit :

- utiliser et s'appropriier sa bibliographie
- concevoir une présentation orale avec un support écrit (ex: powerpoint, affiche, texte suivi, etc)

Dans le groupe-cours TRS5002, les étudiant.e.s ont recours au cadre d'analyse de Karen Healy (2005; 2014). Il s'agit non seulement de décrire ce que sont les discours en contextes de pratique mais aussi de s'interroger sur la production et les effets de ces discours.

#### Chap 1 (obj 1) : Description et analyse du milieu de stage et du rôle du travail social dans ce contexte

- **le but de la pratique:** Le mandat de l'intervenant.e stagiaire. Le rôle du travail social, notamment de l'intervention en action collective/groupes d'action sociale dans ce milieu de pratique.
  - *Analyse avec la base formelle (références empiriques et scientifiques) par exemples : à l'égard du concept d'action collective ? du concept d'engagement social et politique ? Ou encore, en utilisant les connaissances acquises dans les cours "Liens sociaux et enjeux du travail social contemporain" et "Éthique et déontologie".*
- **le contexte institutionnel et organisationnel dans lequel se situe cette pratique :** La mission, l'histoire, la structure, le fonctionnement, les politiques de l'organisation. Lois, politiques et règlements qui encadrent les problématiques sociales ciblées par la mission de l'organisme et particulièrement le mandat de l'étudiant.e stagiaire.
  - *Analyse avec la base formelle (références empiriques et scientifiques) par exemples en utilisant les connaissances acquises dans les cours sur les dynamiques organisationnelles en travail social, les politiques sociales, les théories des problèmes sociaux et de la marginalité.*
- **des discours citoyens et communautaires :** caractéristiques, ressources, besoins et intérêts des personnes, des communautés et du territoire.
  - *Analyse avec la base formelle (références empiriques et scientifiques) par exemples en ayant recours aux théories et concepts liés à l'analyse des mouvements sociaux, aux connaissances et habiletés acquises en Formation pratique I incluant le cours sur "Action collective et travail social".*

#### Chap 2 (obj 2) : Identification et analyse du problème d'intervention

- **Situation problématique.** Identification et justification du problème d'intervention sur lequel le mandat de l'intervenant.e stagiaire se penche prioritairement.
  - *Analyse avec la base formelle (références empiriques et scientifiques) par exemples en utilisant les connaissances acquises dans les cours sur les dynamiques organisationnelles en travail social, les politiques sociales, les théories des problèmes sociaux et de la marginalité, de méthodologie de l'intervention, théories en sciences humaines et savoirs d'action en travail social.*

#### Critères d'évaluation :

- clarté, intelligibilité et pertinence de la description
- qualité de l'analyse
- quantité, variété et pertinence des sources documentaires et des références retenues pour soutenir l'analyse
- structure du contenu et son format de présentation orale et du support textuel notamment de la qualité du français
- respect du calendrier : support écrit de la présentation orale soumis via moodle/TEAM **au plus tard le 20 octobre, 17h**



### 2.1.4 (C) ANALYSE DU PROBLÈME D'INTERVENTION ET DES DÉFIS PROFESSIONNELS. Modalité individuelle.

Cette troisième modalité du séminaire permet d'amorcer la conception et la rédaction des chapitres 3 et 4 de l'essai. Pour ce faire, chaque étudiant.e doit :

- utiliser et s'appropriier sa bibliographie
- concevoir une présentation orale avec un support écrit (ex: powerpoint, affiche, texte suivi, etc)

Dans le groupe-cours TRS5002, les étudiant.e.s ont recours au cadre d'analyse de Karen Healy (2005; 2014). Il s'agit non seulement de décrire ce que sont les discours en contextes de pratique mais aussi de s'interroger sur la production et les effets de ces discours.

#### Chap 3 (obj 3): Présentation et justification du projet d'intervention à réaliser en formation pratique III

- **Identifier le projet d'intervention de formation pratique III.** Quels sont les moyens d'intervention sociale privilégiés pour répondre à la situation problème décrite en chapitre 2 ?
  - *Analyse avec les contextes organisationnel et communautaire : y a-t-il des précédents, des activités similaires dans l'organisation et/ou dans le milieu communautaire ? Quels sont les acquis et défis de ces précédents ?*
- **Justifier le projet d'intervention de formation pratique III.** Quels sont les fondements théoriques de l'approche d'intervention privilégiée pour la formation pratique III ? Quelle est la pertinence de cette approche méthodologique pour répondre au problème décrit en chap 2 ?
  - *Analyse avec la base formelle (références empiriques et scientifiques) par exemples en utilisant les connaissances acquises dans les cours "Théories en sciences humaines et savoirs d'action en travail social", "Fondements de l'action collective et des mouvements sociaux", "Intervention avec les groupes", "Action collective et travail social".*

#### Chap 4 (obj 4) : Analyse réflexive sur la posture professionnelle

- **Savoirs d'expérience :** Quelles sont vos connaissances et habiletés à l'engagement auprès des communautés et groupes d'action sociale acquises avant et en parallèle à vos études du travail social ? En milieu de stage, quelles sont ces dispositions que vous avez pu mettre à l'épreuve dans la pratique ? Quels sont les défis professionnels que vous constatez devoir relever ie quels apprentissages devez-vous faire ?
  - *Analyse avec la base formelle (références empiriques et scientifiques) par exemples en utilisant les connaissances acquises dans les cours "Méthodologie et travail social" ou "Parcours professionnel" et "Éthique et déontologie en travail social"*
- **Postures d'engagement social et professionnelle :** quelles sont les questions éthiques et déontologiques que pose le projet d'intervention de formation pratique III? Quels sont les défis professionnels (travail d'équipe, formation, communication, ...) à relever lors du projet d'intervention de formation pratique III? Quels discours tenez-vous sur ce projet de FP III ? Quelle est l'origine de ce discours que vous portez sur le projet de FP III ?
  - *Analyse avec la base formelle (références empiriques et scientifiques) par exemples en utilisant les connaissances acquises dans le cours "Éthique et déontologie en travail social"*

#### Critères d'évaluation :

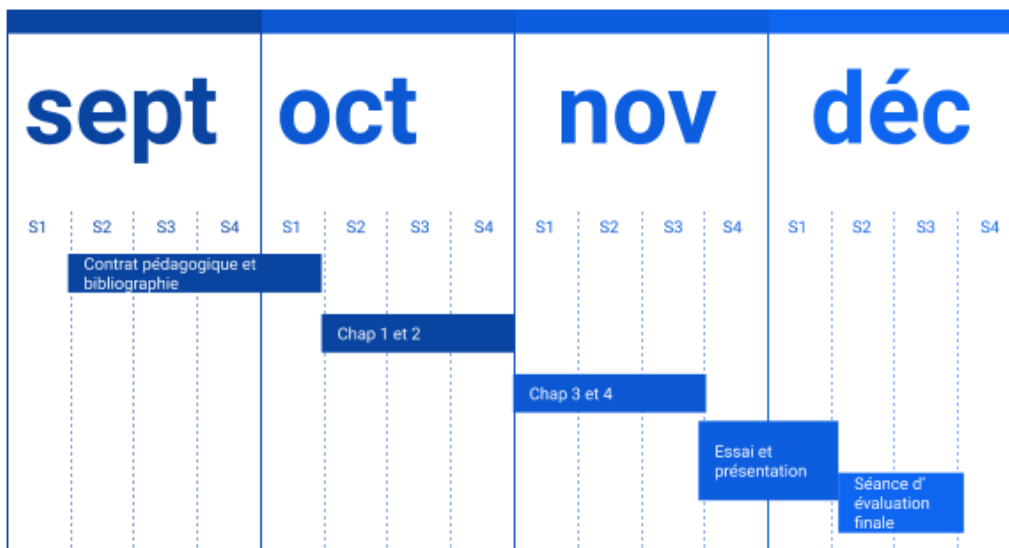
- clarté, intelligibilité et pertinence de la description
- qualité de l'analyse
- quantité, variété et pertinence des sources documentaires et des références retenues pour soutenir l'analyse
- structure du contenu et son format de présentation orale et du support textuel notamment de la qualité du français
- respect du calendrier : travail soumis via moodle/TEAM **au plus tard le 17 novembre à 17h.**

### 2.1.5 (D) ENGAGEMENT EN SITUATION DE CO-DÉVELOPPEMENT. Modalité individuelle.

Considérant l'importance de la qualité de l'engagement des étudiant.e.s au séminaire, celle-ci est évaluée. Elle se base essentiellement sur l'objectif 4 de la grille d'évaluation officielle, ses objectifs spécifiques et indicateurs de réussite.

Critères basés sur l'objectif 4 dont notamment :

- la présence de l'étudiant.e au séminaire ;
- la qualité de la contribution de l'étudiant.e au séminaire en témoignant de sa pratique en milieu de stage;
- sa capacité à recevoir des commentaires en séminaire ie qui est ouvert.e et volontaire à apprendre des autres ;
- la qualité de la communication professionnelle ie des questions et commentaires formulés par l'étudiant.e, adressés à ses collègues étudiant.e.s et à l'enseignant.e du séminaire ;
- la qualité de la participation à exercer des rôles en atelier et en grand groupe de codéveloppement : animation de petit groupe, secrétaire-rapporteur.e de l'atelier, co-animation de la rencontre zoom avec l'enseignant.e, etc ;
- le respect des politiques de l'École de travail social, de l'UQAM et du code de déontologie des travailleurs sociaux du Québec.



## 2.2 CALENDRIER DES RENCONTRES COLLECTIVES, INDIVIDUALISÉES ET DES ÉVALUATIONS

	<b>DATES COLLECTIVES</b>	<b>DATES INDIVIDUELLES</b>
<b>SEPTEMBRE</b>		
<b>jeudi 3 am</b>	<i>Séminaire</i> : rencontre d'accueil (plan de cours, guide des stages, bibliographie)	
<b>Avant le 8</b>	Remise à l'enseignant.e du <u>formulaire "Engagement de l'étudiant.e"</u> signé	
<b>mardi 8</b>	Entrée officielle en milieu de stage	
<b>15 sept au 1er oct</b>	Rencontres sur le contrat pédagogique: étudiant.e, personne répondante, superviseur.e, enseignant.e	date/hre personnalisées?
<b>vendredi 18</b>	<i>Séminaire</i> (bibliographie, chap 1 et 2). L'OC à l'ère numérique et crise socio-sanitaire	
<b>OCTOBRE</b>		
<b>vendredi 2</b>	Remise du <u>contrat pédagogique signé</u> par toutes les parties au plus tard à 9h am. Remise de la <u>bibliographie</u> au plus tard à 9h am. <i>Séminaire</i> (chap 1 et 2)	
<b>20</b>	Remise du <u>support textuel</u> de l'analyse de pratique (chap 1 et 2) à 17h max.	
<b>vendredi 23</b>	<i>Séminaire</i> (chap 3 et 4) Remise <u>des avis</u> mi-session à l'enseignant.e avant 17h: étudiant.e, personne répondante, superviseur.e	présentation orale sur chap 1 et 2
<b>26-30</b>	Semaine de lectures	
<b>NOVEMBRE</b>		
<b>17</b>	Remise du <u>support textuel</u> de l'analyse de pratique (chap 3 et 4) à 17h max.	
<b>vendredi 20</b>	<i>Séminaire</i> (chap 3 et 4)	présentation orale sur chap 3 et 4
<b>DÉCEMBRE</b>		
<b>8 au 15</b>	Remise <u>de l'essai</u> au moins 72 hres avant la séance d'évaluation finale Remise <u>des avis</u> fin de session à l'enseignant.e au moins 72 hres avant la séance d'évaluation finale : étudiant.e, personne répondante, superviseur.e	date/hre personnalisées?
<b>vendredi 11 am</b>	<i>Séminaire</i> (préparation à la séance d'évaluation finale)	
<b>11 pm au 18</b>	Séances d'évaluation finale : étudiant.e, superviseur.e et enseignant.e (facultatif: personne répondante observatrice).	date/hre personnalisées?

## 2.3 RÉFÉRENCES ET LECTURES pour le TRS5002

### **Ce livre est obligatoire :**

**Comeau, Bourque et Lachapelle (2018).** *L'intervention collective. Convergences, transformations et enjeux*, Presses de l'Université du Québec, Collection Problèmes sociaux et interventions sociales, 172 pages.

*Nb: Ce cours n'a pas de recueil de textes. Dans une perspective d'intégration, il est nécessaire que les étudiant.e.s rassemblent les livres obligatoires et les recueils de textes utilisés dans le cadre des 60 crédits de cours préalables à l'entrée en stages. Les étudiant.es devront alors être autonomes et faire preuve d'initiatives dans la constitution du corpus de lectures. De plus, différents textes complémentaires seront identifiés par la professeure afin d'approfondir l'analyse de pratiques en stage.*

### 2.2.1 Ouvrages généraux recommandés :

Harper, Elizabeth et Henri Dorvil (dir) (2013) *Le travail social. Théories, méthodologies et pratiques*, Presses de l'Université du Québec, 436 p.

Healy, K. (2014 second edition). *Social work theories in context: Creating frameworks for practice*. Basingstoke, Palgrave Macmillan.

### 2.2.2 Bibliographie sélective

Alinsky, Saul (1976). *Le manuel de l'animateur social*. Paris : Éditions du Seuil, 251 p.

Ampleman, Denis et Desgagnés (dir). (2012). *Théorie et pratique de conscientisation au Québec*, Presses de l'Université du Québec, pp. 1-28 / 293 pages

Amplement et al (1994). « Rôles et attitudes » dans *La conscientisation: définition et principes d'action*, Les cahiers de la conscientisation, no 1, Collectif québécois d'édition populaire, pp. 15-18

Association québécoise du co-développement (2019) *Quelques textes de référence* disponibles en ligne à <https://www.aqcp.org/quelques-textes-de-reference/>

Becker, H.S. (2006). "Notes sur le concept d'engagement", *Revue Tracés*, vol 1 no11 : 177-192.

Benasayag et Del Rey (2011). *De l'engagement dans un époque obscure*, éditions du Passager clandestin, 156 pages.

Bilodeau, G. (2005). *Traité de travail social*, Paris, Dunod;

Bobineau, Olivier (2010). "Introduction" et "Les postures de l'engagement contemporain", dans *Les formes élémentaires de l'engagement. Une anthropologie du sens*, Collection Racines et Ruptures, éditions Temps Présent, pp. 9-13; 77-94

Bogo, M., (2006). *Social Work Practice: Concepts, Processes and Interviewing*, New York, Columbia University Press.

Boltanski, Luc et Eve Chiapello (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*, éditions Gallimard, 843p.

Bourque, Denis, Yvan Comeau, Louis Favreau et Lucie Fréchette (2007). *L'organisation communautaire. Fondements, approches et champs de pratique*, PUQ, 534 p.

Caillouette, Jacques, Jean-François Roos et Jean-François Aubin (dir) (2013) « Les enjeux de l'intervention sociale territoriale », *Nouvelles pratiques sociales*, vol, 26, no 1, 19-265.

Cardon, Dominique et Fabien Granjon (2010). chap. 4 "Le médiactivisme à l'ère d'Internet", dans *Médiactivisme*, SciencesPo. Les Presses, pp.81-110

Cefäi, Daniel (2007). *Pourquoi se mobilise-t-on ?*, Mauss/ Découverte.

Cefäi, Daniel et Danny Trom (dir) (2001). *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.

Corbeil, Christine et Isabelle Marchand (2006) « Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle. Défis et enjeux », *Nouvelles pratiques sociales*, vol 19, no 1, 40-57

Dartiguenave, Jean-Yves et Jean-François Garnier (2008). *Un savoir de référence pour le travail social*, éditions Érès, 270 pages.

Depelteau, Julie (2013) *Enjeux liés au financement et à la gouvernance des organismes communautaires québécois*. *Revue de littérature*. Institut de recherche et d'informations socio-économiques, 36 p.

Doré, Gérald (1985). « L'organisation communautaire : définition et paradigme », revue *Service social*, 34 (2-3) : 210-230.

Dorvil, H., Racine G. (sous la direction de) (2007). *Problèmes sociaux, Tome IV, Théories et méthodologies de l'intervention sociale*. Montréal : P.U.Q.

Ducharme, JF (9 juillet 2020). "Des travailleurs communautaires épuisés", article du bulletin *Actualités UQAM*, disponible en ligne à : [https://www.actualites.uqam.ca/2020/travailleurs-communautaires-epuisement-professionnel?utm\\_campaign=UQAMHEBDO&utm\\_medium=email&utm\\_source=15juillet2020](https://www.actualites.uqam.ca/2020/travailleurs-communautaires-epuisement-professionnel?utm_campaign=UQAMHEBDO&utm_medium=email&utm_source=15juillet2020)

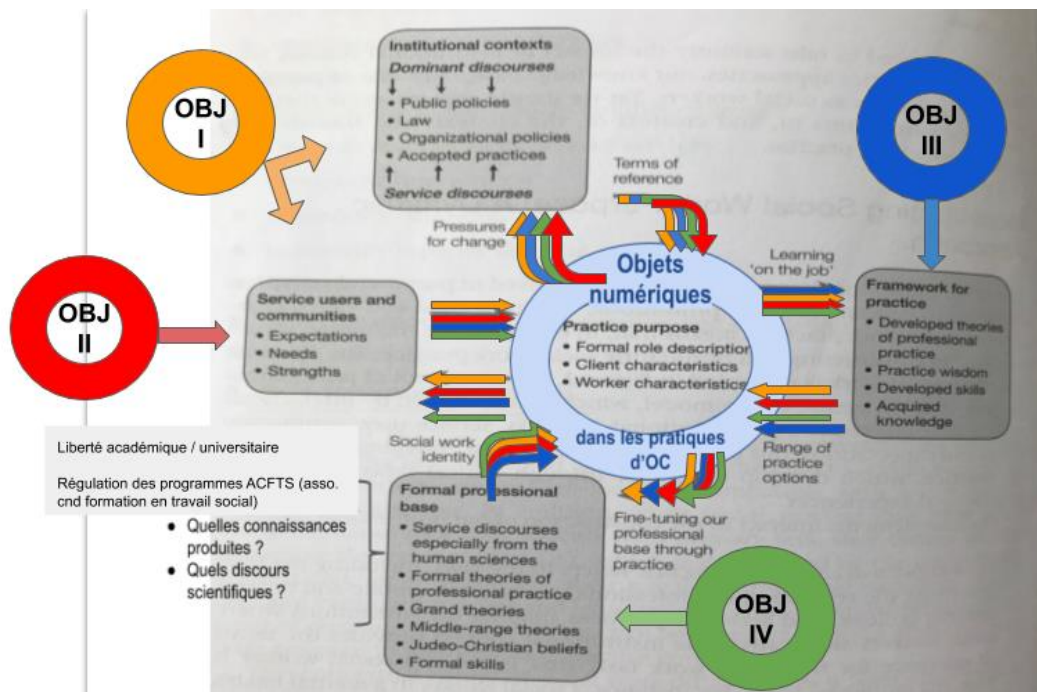
Duperré, Martine (2004). *L'organisation communautaire : la mobilisation des acteurs collectifs*, Les presses de l'université Laval, Collection Travail social, 130 pages.

Dupuis-Déri, Francis (dir). (2008) *Québec en mouvements. Idées et pratiques militantes contemporaines*, Éditions Lux, collection Futur proche,

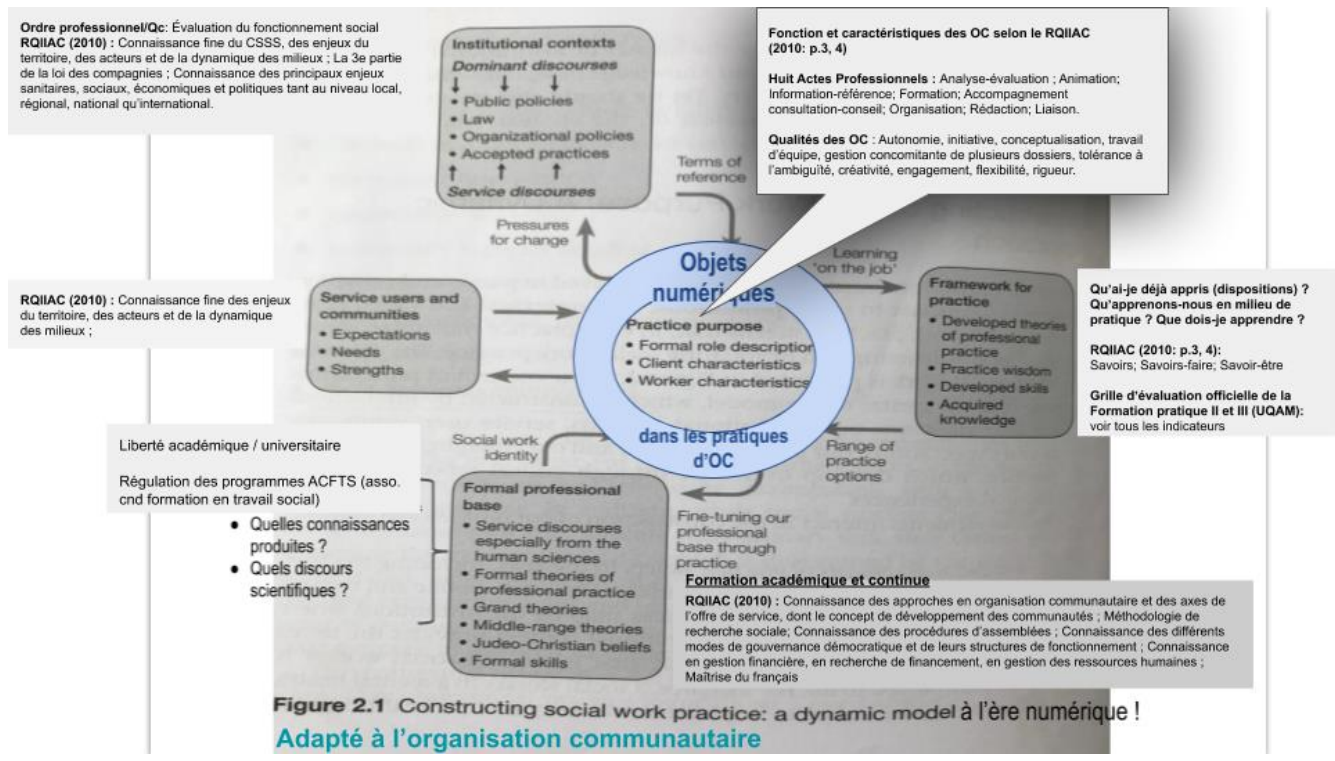
- Dumont, F., Langlois S., Martin Y. (sous la direction de) (1994). *Traité des problèmes sociaux*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.
- Duval, M., Fontaine, A. Fournier D. et J.F. René (2005) *Les organismes communautaires au Québec : Pratiques et enjeux*. Montréal: Gaëtan Morin éditeur.
- Duval et al (2011). « Intervenir pour favoriser l’agir ensemble », revue *Nouvelles pratiques sociales* : 23(2) : 26-46 ISSN 0843-4468
- Duval, Michelle (2008). «L’action collective pensée par Hannah Arendt: comprendre l’agir ensemble pour le favoriser», dans revue *Service social*, 54(1): 83-96.
- Filleule, Olivier et Cécile Péchu (1993). *Lutter ensemble : Les théories de l’action collective*, collection Logiques Politiques, L’Harmattan, 221 pages.
- Genest Dufault, S., Gusew, A., Bélanger, E. et I. Côté (2017). *Accompagner le projet de formation pratique en travail social. Complexité, enjeux, défis*, Presses de l’Université du Québec, 247 pages.
- Groulx, L. (1993). *Le travail social : analyse et évolution. Débats et enjeux*. Éditions Agence D’arc, 297 pages.
- Healy, K. (2000). *Social work practices and contemporary perspectives on change*. London, Sage.
- Hirschman, Albert O. (1995). *Défection et prise de parole*, éditions Fayard.
- Ion, Jacques (1997). *La fin des militants ?* Paris : Éditions ouvrières, Enjeux de société, 124 pages.
- Mathieu, Lilian (2012). *L’espace des mouvements sociaux*, Éditions du Croquant.
- Mayer, R. (2003). *Évolution des pratiques en service social*. Montréal: Gaëtan Morin éditeur.
- Mayer, Robert et Marcelle Laforest (1990). « Problème social : le concept et les principales écoles théoriques », *Service social*, vol.39, no 2, p.13-43
- Mercier, Clément et Denis Bourque (2012) *Approches et modèles de pratiques en développement des communautés. Approches de développement intégré*, Chaire du Canada en organisation communautaire, Cahier no1207, 164 p.
- Neveu, Erik (2011 ; 2002 ; 1996). *Sociologie des mouvements sociaux*, Éditions La Découverte, 125 pages.
- Panet-Raymond, Jean et Jocelyne Lavoie (2012). *La pratique de l’action communautaire*, Sainte-Foy : Presses de l’Université du Québec, 530 p.
- Pharo, P. et L. Quéré (dir) (1990). *Les formes de l’action. Sémantique et sociologie*, Éditions de l’École des Hautes Études en Sciences Sociales, 343 pages.
- Blais, Perron, Leducq (2010). Modèle de profil de compétences en organisation communautaire en CSSS, RQIAC. Disponible en ligne à : <https://rqiac.qc.ca/wp-content/uploads/2019/01/Mod%C3%A8le-de-profil-de-comp%C3%A9tences-1.pdf>
- Schrecker, Cherry (2006) *La communauté. Histoire critique d’un concept dans la sociologie anglo-saxonne*. Paris : L’Harmattan, 282 p.
- Shrage, Eric (2006) *Action communautaire : dérives et possibles*. Montréal : Éditions Écosociété, 242 p.
- Sommier, Isabelle (2003). *Le renouveau des mouvements contestataires à l’heure de la mondialisation*, collection Champs, éditions Flammarion, 343 pages.
- Stanford, Jim (2011). *Petit cours d’autodéfense en économie. L’abc du capitalisme*, Montréal : Lux, 491 p.
- Thévenot, Laurent (2006). Chap. 8 : “Faire entendre une voix: engagement dans les mouvements sociaux”, dans *L’action au pluriel. Sociologie des régimes d’engagement*, éditions la découverte, (pp. 213-225) 13 /311 pages.

### Sites web d’intérêt

- Communagir** “Les outils d’animation”. Disponibles à : <https://communagir.org/contenus-et-outils/communagir-pour-emporter/les-outils-d-animation/>
- Opération veille et soutien stratégique**. Site web disponible à : <http://www.operationvss.ca>
- Passerelles.Québec** Disponible en ligne à : <https://passerelles.quebec>



**Figure 2.1** Constructing social work practice: a dynamic model à l'ère numérique !  
Adapté aux 4 objectifs de la grille d'évaluation officielle de la Formation pratique II et III



Adaptation par S. Jochems du cadre d'analyse de Healy, K. (2014 second edition). *Social work theories in context: Creating frameworks for practice*. Basingstoke, Palgrave Macmillan.

## **Politique 16 sur le harcèlement sexuel**

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : 514-987-3000, poste 0886 <http://www.harcelement.uqam.ca>

## **Politique sur les médias sociaux de l'École de travail social**

L'École de travail social vous demande de prendre en compte la politique sur l'utilisation des médias sociaux qui est sur le site web de l'École sous l'onglet École/Politiques internes. Le lien direct vers le document : <https://travailsocial.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/57/2019/09/E%CC%81TS-Politiqueme%CC%81dias-sociaux-2019-adopte%CC%81e-17-05-2019-corr.pdf>

**CONSIGNES POUR LA PARTICIPATION À UN COURS OU À UNE ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT EN LIGNE**

Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.



En cas d'enregistrement, l'étudiante, l'étudiant sera informé au début de la séance.



Il est de la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant de désactiver son microphone et/ou sa caméra s'il ne souhaite pas être enregistré.



À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiante, l'étudiant, consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante, l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.



Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.